



PANORAMA DE PRESSE

30/06/2010

CGT

Sommaire

Actualité en régions (1 Document)

L'Humanité - 30/06/2010 - [Le CHU amputé de 200 postes](#) (375 mots)

La direction de l'hôpital de Caen a annoncé lundi la suppression de 200 postes. Les syndicats dénoncent une mesure drastique, censée réduire le déficit abyssal du CHU.

Actualité sociale (5 Documents)

Canard Enchaîné - 30/06/2010 - [Jusqu'ici, tout va bien...](#) (696 mots)

LA rigueur, où ça? Une crise économique, ah bon? Du chômage massif: vous rêvez? Une offensive généralisée contre les services publics? Mais non, voyons, tout va bien. Petit tour d'horizon. - COUPER, R...

Le Nouvel Economiste - 01/07/2010 - [A la une](#) (3375 mots)

En pleine crise, probablement la plus grave depuis 1929, les entreprises françaises préservent leur image. Mieux, celle-ci s'améliore. Le paradoxe n'est qu'apparent.

Le Nouvel Economiste - 01/07/2010 - ["Un autre Medef est-il possible ?"](#) (748 mots)

Thibault Lanxade, PDG d'Aqoba. " Une phase de mutation plutôt que de new deal. Repartir sur un Medef II n'a pas de sens à ce jour"...

Le Nouvel Economiste - 01/07/2010 - [Alain Vidalies, député PS des Landes. "Je souhaite un Medef représentatif qui négocie"](#) (401 mots)

Je pense qu'on a besoin d'une organisation patronale qui soit représentative et qui soit constructive dans le dialogue social. Je m'interroge pour savoir si le Medef tel qu'il est répond à ces deux c...

Le Nouvel Economiste - 01/07/2010 - [Dominique Dord, député UMP de Savoie. "Je ne doute pas que la mesure de la représentativité patronale finira par venir en discussion"](#) (387 mots)

Je suis le rapporteur de la loi qui va venir sur le dialogue social et la représentativité syndicale dans les TPE. J'en suis à une vingtaine d'auditions de personnalités, et une audition sur deux se ...

Europe et international (1 Document)

L'Humanité - 30/06/2010 - [Le 29 septembre dans toute l'Europe, les salariés se feront entendre](#) (798 mots)

Pourquoi sommes-nous tous concernés par l'appel de la CEs à se mobiliser ? La Confédération européenne des syndicats (CES) organise une journée européenne d'action le 29 septembre 2010, alors que ...

Actualité en régions

Mercredi 30 Juin 2010

Social-Eco

Le CHU amputé de 200 postes

La direction de l'hôpital de Caen a annoncé lundi la suppression de 200 postes. Les syndicats dénoncent une mesure drastique, censée réduire le déficit abyssal du CHU.

Hémorragie d'emplois au centre hospitalier universitaire (CHU) de Caen (Calvados). Lundi, le conseil de surveillance a lâché une bombe en annonçant la suppression de 200 emplois non-soignants en 2010. Et de 200 postes supplémentaires d'ici à 2013, à la faveur de départs volontaires et de mise à la retraite. Pour dénoncer cette saignée, une partie des salariés ont stoppé leur activité lundi à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, SUD et Unsa puis pique-niqué devant le bureau du directeur. Cette mesure drastique est tombée après la présentation des comptes du CHU, avec un trou de 37,2 millions dans le budget de 2009. Le CHU de Caen est le deuxième hôpital le plus

endetté de France. L'état des prévisions des recettes et des dépenses (EPRD) 2010 impose donc une réduction du déficit à 29 millions en 2013. L'année dernière, le gouffre budgétaire avait déjà conduit l'état à placer la structure sous tutelle. L'agence régionale d'hospitalisation (ARH), aujourd'hui agence régionale de santé (ARS), lui avait même octroyé 5 millions de subventions supplémentaires.

Peine perdue. Les dépenses dépassent toujours les recettes. Depuis la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) dans l'hôpital public, chaque acte médical à un coût. « On avait tablé cette année sur une hausse de l'activité (donc des recettes), qui n'a pas eu

lieu », explique Jacky Rouelle, délégué FO du CHU. Caen cumule aussi les handicaps. La structure ancienne du CHU complique la vie des agents. « J'ai chronométré : il faut 45 minutes pour aller du pôle mère-enfant au service de radiologie, avec une passerelle et un dédale de couloirs à traverser », détaille Jacky Rouelle. Pas très rentable à l'heure de l'hôpital entreprise. Et le désamiantage du CHU achève de plomber les conditions de travail. Dès la rentrée, les syndicats envisagent une mobilisation. Pour éviter que le retour à l'équilibre budgétaire ne pèse que sur les épaules du personnel.

Cécile Rousseau

Actualité sociale

Mercredi 30 Juin 2010

Jusqu'ici, tout va bien...

LA rigueur, où ça? Une crise économique, ah bon? Du chômage massif: vous rêvez? Une offensive généralisée contre les services publics? Mais non, voyons, tout va bien. Petit tour d'horizon.

- **COUPER, RABOTER.** A peine la réforme des retraites est-elle dans les tuyaux que tout le monde dit qu'elle ne va pas assez loin. Ainsi Didier Migaud, président de la Cour des comptes et ancien député socialiste, qui vient de pousser ce grand cri: la dette est en train de s'emballer! Et le déficit n'est pas dû à la crise, à la relance, aux mesures du jour: il est structurel pour les deux tiers. Faut donc couper, tailler, raboter! Oui, mais dans quoi? Dans les niches fiscales? Dans le cadeau de 3 milliards par an offert aux restaurateurs? et que même Baroin, le ministre du Budget, dit trouver scandaleux? Non: dans les services publics. Geler les salaires. Virer des tas de profs et de fonctionnaires, 100 000 pour les trois prochaines années. Voilà ce que nous promet Fillon et qui va plaire au populo. La manif du jeudi 24 a été la plus grosse de l'année? Un détail...

- **DEPENDANCE.** Ah, les vieux sont bien pratiques! Comme ils ont le toupet de vivre longtemps, et que nombre d'entre eux sont dépendants, et que cela coûte cher (ils sont 1,1 million à toucher l'allocation

personnalisée d'autonomie, ce qui fait 5 milliards d'euros par an), eh bien les députés UMP ont imaginé un beau montage: faire payer cette dépendance aux retraités, en augmentant leur CSG, et par la même occasion rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance privée, à « **15 euros par mois** », précise l'UMP Valérie Rosso-Debord. Détricoter la Sécurité sociale en se servant de la dépendance, il fallait y penser: bravo!

- **MUR DE LIQUIDITES.** Avec un grand luxe de détails, il avait décrit le krach trois ans avant qu'il ne se produise. Désormais plutôt pris au sérieux, l'économiste américain Nouriel Roubini remet ça aujourd'hui dans un bouquin où il explique qu'une nouvelle crise mahousse arrive, et qu'elle est due aux mesures anticrise: le « **mur de liquidités** » exigé par les banques centrales, lesquelles ont mis sur le tapis une montagne d'argent frais pour relancer l'économie, a conduit les investisseurs à prendre de nouveaux risques fous. D'où une nouvelle bulle qui devrait bientôt exploser...

- **CAPITALISATION.** Pour financer les retraites, ce que la réforme en cours ne suffira pas à faire, « **la capitalisation est incontournable** », répètent les libéraux décomplexés comme Hervé Novelli, le secrétaire d'Etat aux PME

(« Le Figaro », 23/6). Le jour est proche, espèrent-ils, où les salariés placeront leur pognon chez les assureurs privés et dans les fonds de pension pour s'offrir un complément de retraite. Dire ça juste au moment où la marée noire au large de la Louisiane fait s'effondrer de moitié le cours de BP, qui garantissait aux fonds de pension britanniques le sixième de leurs revenus, et du coup jette dans la panique des millions de retraités anglais, c'est impeccable...

- **UN SOMMET TRES PLAT.**

Grandes puissances et pays émergents se sont réunis, à Toronto, de G8 en G20, et ont juste réussi à produire un petit filet d'eau tiède contenant quelques déclarations de principe sur la réduction des déficits. Réguler les marchés financiers? Instaurer une taxe sur les transactions financières? Rien! Histoire de donner une impression de mouvement, Grande-Bretagne, Allemagne et France vont lancer leur petite taxe bancaire à eux, qui a déclenché de grands cris indignés des banquiers... avant qu'ils se calment soudain: la taxe envisagée n'est pas bien méchante, du coup la City est soulagée (« La Tribune », 24/6). La « **refondation du capitalisme** » n'est pas pour demain. La rigueur, oui.

J.-L.P.

Jeudi 1er Juillet 2010

A la une



Laurence Parisot, présidente du Medef pour un nouveau mandat de trois ans : "Je me sens archi-solide sur mes bases ; le projet que nous portons est un projet de transformation profonde du patronat."

En pleine crise, probablement la plus grave depuis 1929, les entreprises françaises préservent leur image. Mieux, celle-ci s'améliore. Le paradoxe n'est qu'apparent. La lutte contre les déficits publics a fait un peu oublier les délocalisations. L'opinion découvre que la puissance publique, elle aussi, a un bilan à présenter à l'épargnant mondial. Et puis le système financier est perçu comme distinct de l'entreprise créatrice de richesse. C'est une chance, que Laurence Parisot a mise en avant pour le renouvellement de son mandat. *"Nous avons veillé à garder le lien"*, a-t-elle expliqué.

De fait, dès le début de la crise, le Medef a pris pour ligne directrice la préservation du lien avec les différents acteurs de la scène économique. Les organisations syndicales ont continué de prendre le chemin de l'Avenue Bosquet, siège du Medef. Les secteurs qui ont pris de plein fouet la récession, comme l'automobile, ont été invités à maintenir le lien avec leurs salariés grâce au dispositif du chômage partiel. Le travail au niveau de l'Etat

est resté constructif via les équipes Fillon et Lagarde. Jusqu'à présent aucune mesure vraiment contraignante pour les entreprises n'a été décidée -comme par exemple une significative diminution des allègements de charge. Bien au contraire, Nicolas Sarkozy a maintenu une réforme de la taxe professionnelle favorable à l'industrie.

Dès le début de la crise, le Medef a pris pour ligne directrice la préservation du lien avec les différents acteurs de la scène économique

"Le Medef est une petite structure qui n'a ni la capacité d'expertise des grandes fédérations, ni la capacité de proposer une gamme de services à l'instar des chambres de commerce"

Laurence Parisot, le 16 mars 2010 : *"La responsabilité est de conduire des équipes avec des problématiques différentes vers une stratégie économique et sociétale."* Sur ce double plan, la réussite est moins apparente.

Premier point. Certes, le Medef est une petite structure, qui n'a ni la capacité d'expertise des grandes fédérations ni la capacité de proposer une gamme de services à l'instar des chambres de commerce. Mais le départ bruyant de l'Ania (Association nationales des industries alimentaires) du Medef pour insuffisance de services rendus et *"déperdition du budget"* a brisé le miroir.

Deuxième point. Depuis les origines, le patronat français a "besoin d'air" pour être performant. Les résultats sont loin d'être au rendez-vous.

Au moment où Laurence Parisot fixe comme cap 2013 la compétitivité, jamais les parts de marché du "made

in France", y compris sur la zone euro où le change n'entre pas dans le calcul, n'ont été aussi faibles. Il n'y a pas que sur les déficits publics que la France aborde l'après-crise avec de lourds handicaps. La faute à qui ? Une opération vérité s'impose, côté chefs d'entreprise aussi. En particulier sur les raisons d'une balance des capitaux (sur les investissements directs) obstinément dans le rouge au détriment des intérêts du pays. Le nouveau mandat de trois ans de Laurence Parisot ne saurait se résumer à une opération de colmatage ou de conciliation d'intérêts divergents entre les différents patronats. *"La compétitivité plus le respect de l'homme"*, donne-t-elle comme viatique. Ce mot d'ordre pour l'action a également "besoin de muscle" et de crédibilité pour affronter le déroulé à venir d'une crise sans précédent.

En manque de moyens

Le Mouvement pour les entreprises de France, le Medef, a une vocation, selon Ernest-Antoine Seillière dans le discours fondateur du 27 octobre 1998 à Strasbourg : *"C'est à nous, les entrepreneurs, de rappeler la société française à la réalité et de montrer la voie de l'adaptation qui conduira à la réussite."* Une telle approche suppose en premier lieu de s'appuyer sur une organisation patronale puissante, compréhensible et totalement légitime.

Ce n'est pas encore le cas. Le Medef dispose d'un budget modeste de quelque 36 millions d'euros, dont 65% seulement des recettes proviennent des cotisations (22 millions payés par les fédérations professionnelles et 2 millions versés par les Medef territoriaux), le solde émanant comme pour tout syndicat de fonds parapublics. Etonnamment, Laurence Parisot, une fois élue, a joué la carte des Medef territoriaux

alors que visiblement "l'argent" n'est pas là. Dans la vie réelle ceux-ci sont souvent des coquilles vides qui ne pèsent guère en comparaison du poids des chambres de commerce.

La présidente du Medef a par ailleurs choisi de prendre appui sur une série de quinze présidents de commission plus ou moins charismatiques. La commission "Recherche, Innovation, Nouvelles technologies", présidée par Charles Beigbeder, *"est dépourvue de légitimité : on n'y parlait pas innovation, donc le sujet Recherche & Développement n'était pas traité au Medef"*, juge Jean-Pierre Gondran, bon connaisseur de l'industrie. Intégrer l'humus des multiples réseaux patronaux et simplifier le processus de décision reste un défi majeur pour la gestion "Parisot" des trois prochaines années.

Frédéric Sanchez, président du Directoire de Fives et de la commission International du Medef, trouve le temps, entre deux déplacements aux quatre coins du monde, d'endosser le rôle de l'avocat : *"Il est paradoxal de critiquer la gouvernance du Medef, alors que le Medef n'a jamais fonctionné de façon aussi démocratique. Contrairement au passé, le Medef est devenu une organisation beaucoup plus ouverte. Le rôle des présidents et des commissions dont ils ont la charge est bien plus important qu'il ne l'a jamais été. Par essence, il est très difficile, compte tenu de la diversité des membres du Medef, de trouver un consensus sur des sujets de détail, ce qui a fait couler beaucoup d'encre... En revanche, sur les grands sujets de fond, comme la politique de l'offre, le soutien à l'investissement et à l'innovation, le développement à l'international et plus généralement la compétitivité de nos entreprises, il y a unanimité de points de vue. Toutes les entreprises, petites ou grandes, de services ou industrielles, se retrouvent dans les positions exprimées par Laurence Parisot."*

D'aucuns regretteront un passé pas si lointain où il n'y avait qu'une voix qui s'exprimait : c'était plus facile. Aujourd'hui, sans doute, comme le suggère Denis Kessler, PDG du groupe Scor, faudrait-il repenser l'organisation du monde patronal. Le

système pyramidal des branches, créées en 1936 à une époque où leur mission consistait à fixer les prix et les quantités, est complètement dépassé. La base de dialogue et d'impulsion est à reconstruire à partir de l'adhésion directe des chefs d'entreprise au Medef sans la "médiation" des branches et des fédérations.

Ce serait une réforme à parachever par la naissance d'une grande centrale patronale regroupant Medef, CGPME et Afep (Association française des entreprises privées), le lobby des grands groupes. C'est encore du domaine du rêve ! En 2010, il faut entendre Maurice Lévy, tout nouveau président de l'Afep, dire dans un sourire : *"Je suis en charge de l'image des entreprises, mais je n'ai pas le droit de m'expliquer publiquement."* Dans l'attente de cet hypothétique feu vert, Laurence Parisot se défend d'avoir été aux abonnés absents pendant la crise et assure, le 19 janvier, devant la presse : *"Je me sens archi-solide sur mes bases ; le projet que nous portons est un projet de transformation profonde du patronat."* Quel est-il ?

"C'est à nous, les entrepreneurs, de montrer la voie de l'adaptation" Une telle approche suppose de s'appuyer sur une organisation patronale puissante, compréhensible et totalement légitime. Ce n'est pas encore le cas Depuis les origines, le patronat français a "besoin d'air" pour être performant. Les résultats sont loin d'être au rendez-vous Laurence Parisot, une fois élue, a joué la carte des Medef territoriaux, des coquilles vides qui ne pèsent guère en comparaison du poids des chambres de commerce Une réforme à parachever par la naissance d'une grande centrale patronale regroupant Medef, CGPME et Afep

Le paritarisme Une avancée et un boomerang

La capacité à signer des accords professionnels entre syndicats et patronat est un excellent thermomètre des relations sociales. Un terrain sur lequel Laurence Parisot revendique pour son bilan dix-huit accords interprofessionnels. François Ceyrac,

président du CNPF de 1973 à 1981, récemment disparu, aura été un des grands initiateurs de la politique contractuelle : *"Il revient aux partenaires sociaux de poser les fondements du progrès social par des accords"*, disait-il. *"La politique sociale était conçue comme un amortisseur de crise, c'était nouveau"*, relève Bernard Giroux, directeur de la communication de l'Association des chambres de commerce. A la conflictualité naturelle des rapports salariés - patrons, il s'agissait de substituer, dans un contexte de guerre froide, un dialogue constructif. Il a produit une série de "grands" outils, de la préretraite à la formation professionnelle en passant par les retraites complémentaires, l'assurance-chômage ou les prud'hommes. Aujourd'hui, sous l'enseigne du paritarisme, les mandataires de ces différents organismes représentent un contingent de quelque 30 000 personnes. *"Aucun ne veut que ça bouge"*, observe un délégué patronal. Sous l'ère Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF puis fondateur du Medef, la politique paritaire est restée modeste. Laurence Parisot a cherché au contraire à en faire une image de marque. Ses adversaires minimisent avec quelque raison la portée des accords signés. Toutefois deux sortent du lot : *"La rupture conventionnelle du contrat de travail et la réforme de la représentativité syndicale"*, précise Benoît Roger-Vassel, président de la commission Relations du travail et politiques de l'emploi du Medef. Pour réussir, trois clignotants doivent simultanément passer au vert : ceux des syndicats, des pouvoirs publics et des fédérations professionnelles. Car l'Etat doit ratifier par une loi les textes de compromis pour les inscrire dans le droit du travail - en principe sans modification une fois conclue la position commune entre syndicats patronaux et salariés. Ainsi, une première, François Chéréque, Laurence Parisot et Bernard Thibault ont-ils plaidé ensemble à l'Assemblée nationale, devant le groupe UMP réuni à l'initiative de Jean-François Copé, le respect de la position commune sur la représentativité. Ce système, qui prévoit sept critères de représentativité, introduit un score

minimum de 10 % aux élections professionnelles dans les entreprises et de 8 % à titre transitoire au niveau interprofessionnel pour bénéficier du statut et signer des contrats. La Cour de cassation venant de valider ce "Yalta syndical" suite au recours des syndicats minoritaires, les élections peuvent continuer à se dérouler au fur et à mesure sur ce schéma. Elles vont entraîner à terme une recomposition syndicale et en principe une domination de fait de la CGT et de la CFDT. Le sens de la manoeuvre est d'en faire des syndicats à la fois plus représentatifs et plus responsables. La période de transition vers cet état pourrait prendre plus de temps que prévu. C'est en tout cas une des grandes avancées du paritarisme selon Parisot. Le chantier a également entraîné des effets collatéraux inattendus. La querelle fait rage entre syndicats patronaux et salariés sur la façon d'assurer la représentativité et le dialogue social dans les TPE (moins de dix salariés). Par ricochet, la question taboue de la représentativité du Medef pourrait aussi devenir un thème de délibération et revenir en forme de boomerang.

J-M.L.

Ses adversaires minimisent avec quelque raison la portée des accords signés. Toutefois deux sortent du lot : "La rupture conventionnelle du contrat de travail et la réforme de la représentativité syndicale



Pierre Nanterme, président de la commission Economie : "Il y a trois leviers : l'innovation ; la réduction des coûts qui pose le problème, non réglé, du prix de la protection sociale ; le financement des entreprises et la façon de

fabriquer des entreprises à taille intermédiaire pour exporter." En panne de doctrine

Le mot fédérateur sera donc compétitivité. Pierre Nanterme, président de la commission Economie, livre l'équation terrifiante : "Les pays de l'Europe vont avoir durablement une croissance assez faible avec en revanche des pays hors Europe qui vont avoir une croissance forte. C'est extrêmement nouveau. Les entreprises françaises vont devoir aller chercher les parts de marché davantage à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le besoin de compétitivité va être plus grand." Le patron d'Accenture ajoute : "Il y a trois leviers : l'innovation ; la réduction des coûts qui pose le problème, non réglé, du prix de la protection sociale ; le financement des entreprises et la façon de fabriquer des ETI (entreprises à taille intermédiaire) pour exporter."

Comment réaliser un tel programme alors qu'il y a déjà des incitations gouvernementales très actives avec les pôles de compétitivité ou le mécanisme du crédit impôt recherche ? En France, à la différence de l'Allemagne, on démultiplie les moyens à l'international, les chambres de commerce, les CCE, le Medef international, etc. Pourquoi n'existe-t-il pas en Allemagne comme en France un écosystème qui permet aisément l'émergence d'entreprises de taille moyenne intermédiaire ? Parce qu'il y a des raisons fiscales, parce qu'il y a un système bancaire régional avec une très forte proximité entre le capital et l'entreprise, et parce que les grands groupes allemands travaillent avec leurs PME. En France, l'habitude du CAC est de tordre le bras des sous-traitants. Cela doit cesser. Voilà un beau chantier de redresseur de torts pour le Medef 2010 - 2013.

Les deux marqueurs d'un tel changement de comportement des chefs d'entreprise sont les suivants : d'abord la prise en compte du long terme. "Or nos grandes entreprises sont souvent gérées par des parachutés qui ne sont pas passés par le terrain et méconnaissent la façon dont fonctionne une entreprise. Ce sont tous de très bons élèves qui veulent faire bien et sont soumis plus

que SIPA d'autres, y compris les Américains, à la dictature des marchés. Quel patron du CAC ne regarde pas son cours de Bourse dix fois par jour ? C'est toute la différence", accuse un des rares patrons d'ETI sous couvert d'anonymat. Visiblement, le CAC manque de profils style "Air Liquide".

Ensuite, le deuxième axe concerne le dialogue social. C'est encore un château de cartes incompréhensible. "Il est très difficile d'imaginer qu'une entreprise puisse être efficace sur le plan économique si, sur le plan du dialogue social, cela ne fonctionne pas bien entre les salariés et le dirigeant de l'entreprise. C'est dans cette problématique que doit être appréhendé le partage des profits. Rien ne saurait être plus contre-productif qu'une formule fixée a priori, indépendamment des perspectives de l'entreprise, de l'évolution de ses marchés, de ses priorités stratégiques, de ses besoins d'investissements. Le montant des dividendes à distribuer ne peut qu'être étroitement lié à ces différents paramètres. Je trouve que l'on a trop souvent tendance à caricaturer les chefs d'entreprise en considérant qu'ils privilégient les dividendes au détriment des salariés et de l'investissement. C'est triste et c'est faux !", assène Frédéric Sanchez.

Le vocable rassembleur et passepartout de compétitivité est en effet loin de résoudre tous les défis à affronter. Le Medef doit encore affiner la doctrine. Sur les rémunérations : le code Afep-Medef ne suffit pas. Sur le retour sur investissement : la recommandation, c'est 10 ou 20 % ? Sur le partage de la valeur ajoutée : les chiffres de Cartes sur table sont trop sommaires. Sur le paritarisme : quelle place pour l'Etat ? A chaque étape de la réforme, il faudra penser, comme le dit Alain Minc, que "le pays a les nerfs à fleur de peau". Le nouveau mandat de Laurence Parisot peut être à hauts risques.

Le vocable rassembleur et passepartout de compétitivité est en effet loin de résoudre tous les défis à

affronter

Présidence du Medef En mal de candidat(e)s ?

Laurence Parisot est présidente du Medef depuis cinq ans, elle va l'être encore pour un mandat de trois ans. Elle est la seule candidate à se présenter devant l'assemblée générale de 532 membres ce jeudi 1er juillet. Dans un premier temps, cela peut étonner. Laurence Parisot présente un bilan mitigé et elle est connue pour une pratique managériale autoritaire, appuyée sur un petit nombre de conseillers. La présidente du Medef a d'ailleurs eu du mal à garder auprès d'elle un directeur général stable. Le dernier en date, depuis début juin, s'appelle Michel Guilbaud. C'est l'ancien directeur de cabinet d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat aux PME. Le relais entre le Medef et Bercy est assuré, et le versant "PME attitude" sera a priori préservé. Après de multiples dysfonctionnements, c'est un gage de stabilité et d'efficacité que Laurence Parisot donne à ses ouailles. Il y a en effet des contreparties au désistement de tout

opposant à la présidence. Mis à part les outsiders, la puissante UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), faiseuse de rois traditionnelle, était en droit de vouloir son propre candidat. Un de ses anciens leaders avait même déclaré que "Parisot n'est pas au niveau". Dans l'affaire dite de la caisse noire de l'UIMM, la présidente du Medef s'était, il est vrai, drapée dans une position purement éthique. De plus, Parisot a été, en 2005, l'élue de la banque et des services - secteurs touchés de plein fouet par la crise - contre, d'une certaine manière, l'industrie. Mais Frédéric Saint-Geours, le président de l'UIMM, a jugé que la reconstruction de marque de son institution était encore fragile et que mieux valait éviter de prendre le risque d'échec d'un candidat "maison". Il a surtout obtenu des garanties sur une meilleure reconnaissance des intérêts du GFI (Groupe des fédérations industrielles) aux côtés du GPS (Groupement des professions de service). La réforme de la taxe professionnelle décidée par Nicolas Sarkozy a aussi compté :

c'est un acquis précieux pour la compétitivité de l'industrie qui a rendu le GFI moins fébrile. Que pour son second mandat, Laurence Parisot s'appuie davantage sur les fédérations que sur les Medef territoriaux et tout le monde y trouvera avantage, ajoutet-on dans les rangs de l'UIMM. La présidente du Medef a de facto une belle carte à jouer en se posant en intermédiaire intelligent auprès des banques pour la défense des deux pôles de ses troupes, l'industrie et les services. Enfin, en période de crise, les leaders patronaux ont jugé que la médiatisation de campagnes concurrentes serait néfaste à l'image de tous. A ce stade, c'est la volonté farouche et personnelle de Laurence Parisot de se représenter qui a fait taire les différences.

C'est la volonté farouche et personnelle de Laurence Parisot de se représenter qui a fait taire les différences

Jean-Michel Lamy

Jeudi 1er Juillet 2010

"Un autre Medef est-il possible ? "

Thibault Lanxade, PDG d'Aqoba.

" Une phase de mutation plutôt que de new deal. Repartir sur un Medef II n'a pas de sens à ce jour"

Le Medef a vécu un premier cycle de rénovation extrêmement fort, initié sur la fin du mandat d'Ernest-Antoine Seillière, avec la disparition du CNPF, et surtout l'arrivée de Laurence Parisot avec des structures plus ouvertes représentant mieux l'ensemble des entrepreneurs. Mais ce mouvement de modernisation a buté sur la crise. C'est une phase de mutation plutôt que de new deal. Repartir sur un Medef II n'a pas de sens à ce jour. Dans le cadre de mes propositions pour une candidature à la présidence, j'avais mis en avant la revalorisation de l'image des patrons. Aujourd'hui, ce peut être un axe à reprendre de façon structurée pour les trois prochaines années. Il y a également la possibilité de prôner de nouvelles valeurs pour élargir le prisme actuel. On a vu un Medef très responsable sur les rémunérations des grands patrons avec la mise en place, compliquée, d'une charte. Le Medef a su prendre position pour condamner certaines pratiques. Personnellement, j'ai parlé des entreprises qui développent des projets solidaires qu'il faut valoriser, des modèles en prise directe avec la vie de la cité. Prôner de nouvelles valeurs est probablement un élément important pour continuer à communiquer sur le Medef. Je pense que le Medef doit renforcer son rôle dans la société et entretenir avec les dirigeants politiques un rapport beaucoup plus structuré. Il faut mettre en place des organisations spécifiques pour recevoir les politiques, les entendre,

et porter des jugements, par exemple sur les programmes de la prochaine présidentielle. Au plan interne, le Medef peut continuer à moderniser sa gouvernance. La façon dont le président du Medef intervient auprès des Medef territoriaux ou des fédérations pourrait être optimisée. Faut-il, par exemple, nommer des vice-présidents, débattre de la rémunération du président du Medef, organiser la passation des consignes en territoire de façon plus institutionnalisée que maintenant ? Ces chantiers sont à ouvrir pour donner lieu à de véritables orientations, ne serait-ce que pour le nouveau cycle qui démarrera dans trois ans. Pour préparer l'avenir, il faut aussi penser à former les jeunes cadres de cette organisation patronale. Aujourd'hui, le Medef a du mal à représenter la génération des jeunes patrons, que ce soit au Conseil exécutif, dans les instances dirigeantes ou dans les différents mandats. Probablement faudra-t-il aller chercher des jeunes qui veulent prendre des responsabilités avec un mécanisme pour les identifier. Je prends l'analogie avec les syndicats de salariés : les jeunes qui s'engagent rentrent très tôt dans les structures syndicales, sont formés, maîtrisent relativement bien la partie technique, sont habitués à négocier et à défendre, et peuvent devenir des permanents. Alors qu'un jeune patron qui veut s'engager dans la vie syndicale sera toujours le patron de son entreprise. Il aura les deux responsabilités : son entreprise et la défense de l'intérêt général. Cela se prépare pour qu'un jour ils puissent porter des mandats. Enfin, je note que la représentativité du Medef qui est incontestable et totalement

légitime ne doit pas empêcher qu'au niveau d'une fédération tel ou tel entrepreneur porte une voix sur la défense des intérêts des entreprises. Sur le plan de la doctrine, il y a deux éléments structurants : faire en sorte que les moyennes entreprises aient réellement les moyens de se développer et proposer une meilleure redistribution des richesses pour que l'ensemble des entreprises intègrent la dimension sociale. Il faut pouvoir associer plus étroitement à la performance et à la croissance de l'entreprise tous les collaborateurs.

"Le Medef doit renforcer son rôle dans la société et entretenir avec les politiques un rapport beaucoup plus structuré"

"Sur le plan de la doctrine, il y a deux éléments structurants : faire en sorte que les moyennes entreprises aient réellement les moyens de se développer et proposer une meilleure redistribution des richesses"



"Aujourd'hui, le Medef a du mal à représenter la génération des jeunes patrons"

Jeudi 1er Juillet 2010

Alain Vidalies, député PS des Landes. "Je souhaite un Medef représentatif qui négocie"

Je pense qu'on a besoin d'une organisation patronale qui soit représentative et qui soit constructive dans le dialogue social. Je m'interroge pour savoir si le Medef tel qu'il est répond à ces deux critères. Sur la pénibilité, la négociation n'a pas abouti. En fait, il y a peu de négociations importantes qui aboutissent. Moi, j'ai toujours espoir que les partenaires sociaux puissent avancer. Mais on voit bien qu'on a affaire à un Medef qui n'incarne pas la modernité pour les relations sociales. On a beaucoup modifié la législation sur la représentativité des syndicats -dans le bon sens. Quelle est aujourd'hui la représentativité du Medef et de la CGPME ? La question reste posée. Je ne pense pas que l'on puisse ne pas légiférer à l'avenir pour vérifier les modalités de cette représentativité. Ce qui est en train de se passer sur la mesure de l'audience syndicale dans les TPE est exemplaire. C'est incroyable que le Medef et la

CGPME aient mené à ce point, depuis 2001, un combat d'arrière-garde contre l'Union professionnelle artisanale. Qu'est-ce que c'est que cette guerre au motif que l'UPA aurait la volonté d'organiser le dialogue social dans les petites entreprises.

"On a affaire à un Medef qui n'incarne pas la modernité pour les relations sociales"

C'est probablement la tâche la plus forte qui pèse sur l'authenticité de la démarche du Medef. De quoi vont-ils se mêler avec la CGPME ? Les tribunaux ont dit qu'ils n'avaient aucune représentativité sur ce terrain. En France aujourd'hui, il y a 800 000 entreprises artisanales, soit 4 millions de salariés. Depuis 2001, toutes les organisations syndicales de salariés et les représentants des artisans qui se sont mis d'accord sur la façon d'organiser le dialogue social dans les

TPE ont face à eux le Medef, la CGPME et une partie de l'UMP. On retrouve ainsi en 2010 un débat d'un archaïsme incroyable. Il y a une opposition à ce que les salariés des petites entreprises puissent avoir des commissions régionales pour les représenter !

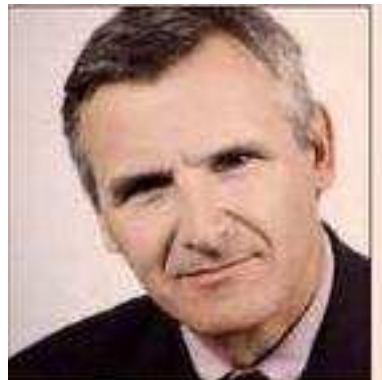


Jeudi 1er Juillet 2010

Dominique Dord, député UMP de Savoie. "Je ne doute pas que la mesure de la représentativité patronale finira par venir en discussion"

Je suis le rapporteur de la loi qui va venir sur le dialogue social et la représentativité syndicale dans les TPE. J'en suis à une vingtaine d'auditions de personnalités, et une audition sur deux se termine par "on demande de mesurer la représentativité des organisations salariales, y compris dans les TPE, c'est un dispositif qui est prévu. Quid de la représentation patronale ? ". J'ai auditionné bien sûr tous les représentants patronaux. Quand je croise mes auditions avec la réalité du terrain - dans ma circonscription il y a essentiellement des petites entreprises, l'essentiel du tissu français d'ailleurs - j'ai le sentiment que les patrons de TPE ne sont dans aucune centrale syndicale. Ils ne sont probablement pas à la CGPME, en tout cas pour les moins de onze salariés. Or la CGPME et le Medef parlent pour les moins de onze salariés aussi. Je vais positiver en disant qu'être légitime avec une

légitimité mesurée donnerait plus de force aux centrales patronales. A l'instar de ce que le Medef propose pour les syndicats de salariés. Je sais que c'est tabou, mais je trouve que ce serait assez logique. Qu'on sache que le Medef représente tant dans telle catégorie d'entreprises et tant dans tel secteur d'activité, qu'on sache que la CGPME pèse ici plus qu'ailleurs et que l'UPA a tant de cotisants, ce serait assez astucieux. Parce que pour l'examen du texte TPE, l'ensemble des organisations patronales a un avis qui n'est pas ... le même. Mais tous me disent qu'ils sont représentatifs ! Alors, je dis quoi ? Par ailleurs, l'UNAPL des professions libérales frappe à la porte en disant "on n'existe même pas", il y a aussi la FNSEA, etc. Je ne doute pas que la mesure de la représentativité patronale finira par venir en discussion.



"J'ai le sentiment que les patrons de TPE ne sont dans aucune centrale syndicale" *"Être légitime avec une légitimité mesurée donnerait plus de force aux centrales patronales. A l'instar de ce que le Medef propose pour les syndicats de salariés"*

Europe et international

Mercredi 30 Juin 2010

Tribune Idées

Le 29 septembre dans toute l'Europe, les salariés se feront entendre

Pourquoi sommes-nous tous concernés par l'appel de la CES à se mobiliser ?

La Confédération européenne des syndicats (CES) organise une journée européenne d'action le 29 septembre 2010, alors que se tiendra le Conseil européen des affaires économiques et financières. Cette journée fait suite à la mobilisation de la mi-mai 2009 où environ 200 000 personnes ont manifesté simultanément à Berlin, Bruxelles, Madrid et Prague, en quatre euro-manifs. Dans le contexte de la crise et de la multiplication des plans d'austérité en Europe, il s'agit cette fois d'une mobilisation dont la forme est inédite : une euro-manifestation en un lieu central, Bruxelles, appuyée par des manifestations et arrêts de travail dans tous les pays de l'Union européenne. Ce cadre posé par la CES offre enfin la possibilité de mobiliser le plus grand nombre. Cette journée s'inscrit dans le développement de la contestation sociale en Europe, avec en ce début d'été des grèves générales ou interprofessionnelles et des manifestations en France le 24 juin, en Espagne et en Italie le 25, et en Grèce le 29. Il devrait connaître un rebond en septembre. Sa réussite reposera sur la mobilisation des syndicats nationaux et sur la volonté des salariés européens de se faire entendre, ensemble dans toute l'Europe.

Avec la CES, le 29 septembre sera l'occasion :

- d'appeler à mettre un terme aux mesures antisociales frappant les retraites, les salaires, les services publics des mesures qui, présentées

comme des réponses à la crise des finances publiques, risquent d'aggraver la situation économique et d'enclencher une crise sociale et politique majeure en Europe.

- et, à l'opposé, d'appeler à des mesures fiscales européennes portant notamment sur la finance (dont une taxation des transactions financières), les dividendes et les hauts revenus, ainsi qu'à un autre rôle de la Banque centrale européenne et de la Banque d'investissement. Plus généralement, il s'agira d'exiger de l'Union européenne des décisions à l'encontre de la spéculation et une politique économique et industrielle impulsée à ce niveau et visant des objectifs sociaux et environnementaux.

Les positions de la CES, qui regroupe 82 confédérations syndicales issues de 36 pays européens, résultent d'équilibres et de compromis entre des organisations diverses : elles ne peuvent donc être l'alpha et l'oméga des mouvements sociaux européens.

On doit ainsi regretter, et critiquer, dans les prises de position de la CES, un manque d'analyses et de propositions alternatives à l'encontre de la politique très active de l'Union européenne en faveur du libre-échange international et de la marchandisation généralisés, cause d'une hyperconcurrence entre l'Europe et les autres régions du monde et moteur de la mondialisation néolibérale.

Aussi, le titre de l'appel à la journée d'action du 29 septembre « Non aux coupes sombres, oui à plus de croissance » ne satisfait pas nombre de mouvements. Mais ceux-ci trouveront pendant les manifestations

du 29 septembre, à travers la diffusion de leurs slogans, de leurs analyses et de leurs propositions, l'occasion de se démarquer d'un appel à la croissance qui n'interroge pas le contenu de celle-ci. En vérité, la position de la CES à l'égard de l'environnement n'est pas aussi caricaturale que pourrait le laisser entendre le mot d'ordre « Non aux coupes sombres, oui à plus de croissance ». La CES se démarque d'un laxisme de l'Union européenne à l'égard des défis environnementaux ; ainsi, les 9 et 10 mars dernier, son conseil exécutif a appelé à injecter, au cours des trois prochaines années, « 1 % du PIB dans des projets d'investissements européens majeurs pour le déploiement des infrastructures et des réseaux nécessaires à l'écologisation de l'économie ».

Les gouvernements des pays de l'Union européenne, ensemble, s'appuient sur la crise que leurs politiques ont contribué à provoquer pour accélérer le processus de destruction des droits sociaux et de précarisation de la vie des travailleurs. Syndiqués d'une confédération membre de la CES ou non, nous sommes tous concernés par la mobilisation du 29 septembre pour une Europe « qui remette la finance à sa place et devienne un projet collectif au service de toutes et de tous ».

PAR Stéphane Tassel, Secrétaire général du SNESUP-FSU, et Marc Delepouve, Coresponsable du secteur international du SNESUP-FSU.

Tous droits réservés : L'Humanité
9F9D33E38550D20655441190DA0C41147B2915713892424D9DBE8C0

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)